

Programme

TEST Certificat individuel (ex-certiphyto) OPERATEUR

Dans le cadre du plan gouvernemental de réduction de l'utilisation des pesticides « Ecophyto », toutes les personnes exerçant une activité professionnelle en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires doivent détenir un certificat individuel professionnel. Le certificat individuel des produits phytopharmaceutiques peut être obtenu ou renouvelé par plusieurs voies, en particulier la formation ou le test, dispensés par un centre de formation agréé par le Ministère de l'Agriculture.

Durée : 3.00 heures (0,5 jours)

En présentiel

Profils des stagiaires

- Salariés des entreprises du paysage et du 3D/4D, salariés des exploitations agricoles, agents des collectivités territoriales, exerçant une fonction d'applicateur des produits phytopharmaceutiques.

Prérequis

- Primo-certificat : Aucun
- Renouvellement de certificat : Être titulaire d'un certiphyto de la même catégorie, arrivant à échéance dans les 3 à 6 mois.

Objectifs pédagogiques

Tous les professionnels doivent être capables de :

- **Raisonnement** l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et **organiser** leur mise en œuvre
- **Identifier les risques** liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et les appliquer en minimisant les risques pour la santé et l'environnement
- Mettre en place des **mesures de prévention et réagir** en cas d'intoxication
- Définir une **stratégie pour réduire l'utilisation** des produits phytopharmaceutiques

Contenu de la formation

Il s'agit de préparer le candidat à valider ou renouveler les connaissances sur plusieurs plans :

- Santé : évaluer et minimiser les risques, savoir réagir en cas d'intoxication.
- Environnement : définir une stratégie de réduction et de limitation des impacts des produits phytosanitaires sur le milieu.
- Application des produits : appliquer et stocker les produits phytosanitaires en minimisant les risques, gérer les résidus.
- Réduction des produits phytosanitaires : raisonner l'application des produits et gérer leur mise en œuvre en intégrant des pratiques alternatives.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Encadrement et accompagnement par Laurène TISSANDIER - Formatrice spécialisée

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exercices de positionnement et d'entraînement au test d'évaluation
- Remise à jour ou apport des connaissances nécessaires pour favoriser la réussite du test d'évaluation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- La gestion du QCM est entièrement informatisée.
- D'une durée de 1h30, il comprend 20 questions dont le seuil de réussite est fixé à 12/20.
- Feuilles de présence, émargement par demi-journée.

Modalités d'obtention

Délivrance d'un bordereau de score remis par l'organisme de formation à l'issue de la correction automatique.

Si échec au test, le stagiaire devra suivre une formation.

Primo-certificat : Demande du certificat CERTIPHYTO à effectuer par le candidat dans un délai de 6 mois à l'issue de la formation, via la téléprocédure sur service-public.fr

Renouvellement : Demande du certificat CERTIPHYTO à effectuer par le candidat au moins 3 mois avant la date d'échéance du précédent certificat, via la téléprocédure sur service-public.fr

Durée de validité : 5 ans

Informations complémentaires**Effectif**

Mini : 1 pers. / Maxi : 5 pers.

Accessibilité

Tout public dont PSH et PMR

Référent Handicap : Mme Patricia Hernandez